

AXE 1 : LES ENGAGEMENTS RELATIFS À L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET QUI INSCRIVENT L'ENTREPRISE DANS UNE ACTION DYNAMIQUE AVEC SON TERRITOIRE.

- > **Participer à des séances d'information sur les secteurs d'activité, sur les métiers, sur les modalités d'accès au marché du travail et contribuer à préparer les demandeurs d'emploi aux métiers proposés.**

Mener des actions de sensibilisation aux métiers et aux caractéristiques du marché du travail
Participer à des actions visant à développer des formations sur les métiers qui recrutent.

- > **Participer à des séances d'accompagnement individualisé et permettre la définition ou l'évaluation des projets professionnels (emploi salarié et/ou création d'une micro activité) des demandeurs d'emploi.**

Apporter son expertise au projet de création d'entreprise ou de micro activité.
Aider le demandeur d'emploi à définir son projet professionnel et à préparer son entretien d'embauche.

AXE 2 : LES ENGAGEMENTS RELATIFS À L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX SALARIÉS DANS L'ENTREPRISE.

- > **Accompagner le salarié à son entrée dans l'entreprise.**

Mettre en œuvre un accueil adapté au salarié à son arrivée pour lui permettre de mieux connaître l'entreprise, ses modes de fonctionnement et faciliter son adaptation au poste.

- > **Consolider l'intégration dans l'activité.**

Faire le point régulièrement avec le salarié pour évaluer la procédure d'intégration mise en œuvre par l'organisme.

Faire le point ou contribuer ponctuellement à l'évaluation du projet de création d'activité.

AXE 3 : LES ENGAGEMENTS RELATIFS À LA DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS L'ORGANISME ET AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES.

- > **Soutenir ou participer à des actions d'information sur l'insertion professionnelle pour permettre l'engagement d'autres organismes.**

Permettre à d'autres organismes à s'engager en faveur de l'insertion professionnelle.

- > **Contribuer au développement de modes de recrutement et d'intégration favorisant l'insertion professionnelle.**

Développer et partager des méthodes ou modes de recrutement favorisant l'insertion professionnelle.

- > **Promouvoir auprès du personnel, des représentants du personnel et des parties intéressées, les valeurs et actions de l'entreprise en matière d'insertion professionnelle.**

Informier et partager avec les salariés et leurs représentants, les valeurs de l'entreprise en matière d'insertion professionnelle

Diffuser aux parties intéressées, les valeurs et actions de l'entreprise en matière d'insertion professionnelle.